

Etude sur la fréquentation 2019 des 3 centres de loisirs

Dans le cadre de l'étude précitée, préalable à l'expérimentation, il a été observé que :

- Plus de 2/3 des familles fréquentant les ALSH ont un quotient familial (QF) supérieur à 573€,
- Les tranches des quotients familiaux (pour la facturation d'une journée aux familles) sont différents d'un ALSH à l'autre,
- Les familles ayant un petit QF paient une journée/enfant : 5€ à Mansle, 6,88€ à Vars et 8,56€ à Aigre,
- Les familles ayant un $QF > 580$ paient une journée/enfant : 9,69€ à Vars, 9,92€ à Aigre et 14€ à Mansle.

La proposition d'expérimentation tarifaire poursuite les objectifs d'une meilleure équité et d'une meilleure lisibilité pour les familles, et permettra d'harmoniser les tarifs des 3 accueils de loisirs, aujourd'hui hétérogènes.

Les tarifs retenus à titre expérimental sont :

	ALSH Aigre	ALSH Mansle	ALSH Vars
Journée complète			
Taux d'effort		1 % du QF	
Prix plancher/jour/enfant		6 €	
Prix plafond/jour/enfant	12 €	14 €	12 €
Demi-journée (sans repas)			
Taux d'effort		0,6 % du QF	
Prix plancher/ $\frac{1}{2}$ jour/enfant		3,5 €	
Prix plafond/ $\frac{1}{2}$ jour /enfant	6 €	8 €	6 €
Demi-journée (avec repas)			
Taux d'effort		0,9 % du QF	
Prix plancher/ $\frac{1}{2}$ jour/enfant		5 €	
Prix plafond/ $\frac{1}{2}$ jour /enfant	9 €	11 €	9 €

Les familles hors territoire ne sont pas prioritaires, le tarif proposé est le prix plafond majoré de 2€.

A titre d'exemple :

Pour une famille ayant un QF de 620, le prix de journée/enfant est fixé à 6,20 €.

Pour une famille ayant un QF de 1800, le prix de journée/enfant est fixé (et plafonné) à 12 € (Aigre et vars) et à 14 € (Mansle).